

Bilan à mi-législature

Ville de Liège

Introduction

Le 8 octobre 2006 se sont tenues les dernières élections communales qui ont vu la majorité PS – CDH prendre le pouvoir au sein du Collège communal de la Ville de Liège, comme c'est le cas depuis de trop nombreuses années maintenant. Les autorités communales liégeoises ont alors élaboré un Projet de Ville, sorte de ligne de conduite, de déclaration gouvernementale, que la majorité allait adopter durant le sexennat.

Dans ce projet, les autorités communales avaient décidé de répertorier 12 grands projets métropolitains et de classer les différents dossiers locaux en 11 actions prioritaires.

Ces 12 projets métropolitains et ces 11 actions prioritaires devaient par ailleurs s'inscrire dans l'un des 5 objectifs stratégiques définis par la Ville.

Alors que la première moitié de la législature est maintenant écoulée, il nous semble intéressant, mais également essentiel, de faire un premier tour d'horizon, un premier bilan de ce qui a été réalisé mais également de ce qui ne l'a pas encore été et qui ne le sera sans doute pas au cours de ces 6 années.

Nous ne reprendrons ici que les points essentiels, essentiels de par les attentes qu'ils suscitent, de par les craintes évoquées et de par les retards annoncés.

Afin de mener à bien cette réflexion à mi-législature, nous commencerons par aborder quelques uns des 12 projets métropolitains avant d'entrer dans l'analyse des actions prioritaires présentées dans le projet de Ville 2007-2015.

Les « Bons points »

Avant d'aborder ce qui nous semble être des échecs à la politique menée par les autorités communales liégeoises, nous nous devons, dans un souci d'objectivité, de reconnaître quelques « bons points ».

En effet, bien que le bilan à mi-législature contienne de nombreuses « mauvaises notes », force est de constater que quelques projets ont bel et bien vu le jour, que certaines politiques, quoique peu ambitieuses, ont pu aboutir.

La Médiacité

Il y a maintenant un peu plus de quatre mois que le centre commercial de la Médiacité a été inauguré.

Alors que le Conseil communal est favorable à un premier bilan au printemps 2010, après six mois d'exploitation donc, nous pouvons déjà dire que ce projet a redonné quelques signes de vie et quelques couleurs à un quartier qui en avait bien besoin.

Néanmoins, comme l'a montré le premier Conseil communal suivant l'inauguration du projet, des interrogations, des critiques constructives peuvent être émises et l'ont d'ailleurs été par les quatre partis démocratiques.

En effet, diverses questions méritaient, et méritent toujours, d'être débattues. Les interrogations soulevées concernaient tant le prix du parking qui incite les clients à utiliser plus qu'il ne faut les zones situées aux alentours de la Médiacité, que l'absurdité des pictogrammes « interdits aux cyclistes » et l'incertitude régnant sur la présence de salles de cinéma au sein du complexe. Nous reviendrons ultérieurement sur l'inconnue entourant le projet de patinoire au sein de ce projet.

Deux autres questions peuvent également être posées au sujet de la Médiacité. Qu'en est-il de l'implantation de la RTBF ? Qu'en est-il de la mobilité nocturne dans la rue coupée en deux ?

Hormis ces critiques, il semblerait que les premiers chiffres d'exploitation du centre commercial soient positifs et soient même en avance sur les prévisions. Il paraîtrait également que des négociations soient avancées au sujet des salles de cinéma. Autre bon point pour la Médiacité, il semblerait que le taux de délinquance soit quasi nul. Il s'agit là d'un véritable exploit quand on connaît la situation de la Ville de Liège à ce niveau.

Liège Métropole 2010

Suite au sabordage volontaire du projet « Liège, capitale européenne de la culture 2015 », la Ville sera « Métropole culture » en 2010. Un peu plus d'un an après la consultation populaire relative à « Liège 2015 », notre Ville dispose donc malgré tout d'un événement culturel d'envergure. Bien sûr, cet événement sera nettement moins important que ce qu'aurait pu représenter « Liège, Capitale culturelle » mais ne boudons pas notre plaisir.

Rappelons donc qu'un budget 1,2 millions d'euros est alloué à ce projet puisque la Communauté française et la Région wallonne déboursent chacune 500.000 € alors que la Ville de Liège déboursera quelque 200.000 €.

Le processus d'appel à projets voulu par la Ville a récolté un vif succès auprès du milieu culturel liégeois. En effet, près de 100 dossiers ont été déposés et 33, tous plus diversifiés les uns que les autres, ont finalement été sélectionnés.

C'est donc un beau projet auquel les Liégeois vont avoir droit entre mai et octobre de cette année. Certains espèrent ainsi sans doute que la pilule « Liège 2015 » passera plus facilement.

Le Grand Curtius

Il y a un an, et après plus de quinze années de travaux, le Grand Curtius fut inauguré.

Le musée qui vient de fêter son 1^{er} anniversaire a accueilli son 100 000^{ème} visiteur.

Le Musée, regroupant plus de 7. 000 ans d'art et d'histoire de la Ville de Liège, remporte tous les éloges depuis son inauguration du 7 mars 2009. Les visiteurs, comblés, louent tant la beauté du bâtiment que la qualité des collections exposées. En 1 an, les expositions temporaires s'y sont succédées, passant de Paul Delvaux à Europalia Chine.

Le succès du Grand Curtius ne peut être démenti, espérons qu'il s'inscrive dans la durée et que les autorités communales ne cessent d'investir dans ce merveilleux projet culturel liégeois.

Nous saluons également l'instauration du ticket combiné avec l'Archéoforum et qui apporte de nombreux visiteurs dans les sous-sols de la place Saint-Lambert et donne une belle visibilité à ce lieu encore trop mal connu.

Le nouveau site Internet de la Ville

Le jeudi 21 janvier 2010, la Ville de Liège mettait en ligne un tout nouveau site Internet. Celui-ci a pour vocation d'offrir aux internautes les mêmes informations que l'ancienne mouture. Les principaux changements devraient être d'offrir davantage d'ergonomie, de facilité d'accès et des nouveaux outils comme par exemple les quatre focus sur la page d'accueil. Ce site est sans conteste plus convivial et plus moderne que l'ancienne version qui était un peu dépassée.

Nous pensons que ce site se doit d'être à l'image de la métropole moderne et dynamique que la Ville de Liège devrait être, raison pour laquelle nous ne pouvons que saluer cette nouvelle version tout en espérant qu'elle rencontrera le succès escompté.

La gare des Guillemins

Bien que l'influence des autorités communales liégeoises dans l'aboutissement du projet n'ait été que très faible, les citoyens liégeois ont maintenant leur nouvelle gare.

Celle-ci, inaugurée le 19 septembre 2009, est un véritable joyau architectural. Les Liégeois peuvent en être fiers. Le projet, porté à bout de bras par l'Europe, la Région wallonne et la SNCB, est une vraie réussite.

Néanmoins, comme nous en reparlerons plus tard, l'aménagement du quartier des Guillemins doit être une priorité absolue pour la Ville.

Cette gare ne pourra être véritablement appréciée à sa juste valeur qu'une fois que le quartier qui l'accueille sera à sa mesure.

La perspective d'une exposition internationale en 2017

En décembre 2009, le Conseil communal a décidé de déposer la candidature de la Ville de Liège pour l'organisation d'une Exposition Internationale en 2017.

Le MR soutient la perspective d'une telle organisation grâce à laquelle Liège ambitionne d'accueillir, pendant trois mois, les pavillons de 157 Etats et de devenir ainsi une vitrine mondiale de la thématique qui sera retenue.

Voici un projet ambitieux pour Liège ,enfin diront certains.

Nous souhaitons nous associer pleinement au projet et espérons que les forces vives de la Ville collaboreront dans l'ultime but de faire de Liège une Ville à part entière en 2017.

Les projets métropolitains

Dans le projet de Ville, les autorités communales confirmait « le choix des 12 projets métropolitains d'envergure à réaliser ». Quels sont-ils et sont-ils réalisés ou le seront-ils un jour ?

Dans le projet de Ville, seule une liste reprenant les 12 projets est en effet présentée. C'est ainsi que sont énumérés comme projets métropolitains :

- « le Grand Curtius »
- « le Théâtre Royal pour l'Opéra »
- « le Théâtre de la Place à l'Emulation »
- « le nouveau quartier des Guillemins et la Boverie »
- « le quartier de Droixhe », « le projet de Bavière en Outremeuse »
- « la Médiacité et la patinoire au Longdoz »
- « Les services communaux à la rue de Namur »
- « le Val Benoît »
- « la piscine dans le quartier de Jonfosse »
- « le site du Tivoli »
- « l'aménagement du quai de Wallonie ».

Nous n'allons pas reprendre les 12 Projets dans leur intégralité. Nous arrêterons sur les projets qui nous semblent être les plus problématiques.

Le Théâtre Royal pour l'Opéra

L'année 2010 devrait être l'occasion pour l'Opéra Royal de se payer le gros lifting tant annoncé.

Le démontage de la partie « scène » devrait commencer le 29 mars 2010 tandis que le reste des travaux débutera le 14 juin 2010. La durée totale des travaux est estimée à deux ans.

Alors que le bourgmestre de Liège entrevoyait initialement une inauguration de la nouvelle infrastructure culturelle en septembre 2011, deux dates sont maintenant annoncées pour la réouverture. Le bâtiment devrait être rouvert en juillet ou en septembre 2012.

L'Opéra Royal de Wallonie, qui donne actuellement ses représentations sous le chapiteau de Bavière, devra-t-il rester sur ce site plus que les deux années initialement prévues ?

En effet, alors que le début des travaux était annoncé pour le printemps 2009, avant d'être reporté à la fin de l'année 2009, il semblerait qu'on se dirige maintenant vers un début des travaux en juin 2010. Plus d'un an de retard donc, causé en grande partie par la faute de la Ville qui a tardé à lancer les procédures pour l'attribution des marchés publics.

Dans ce dossier, nous pouvons également rappeler l'amateurisme de la Ville dans le projet d'implantation à Saint-Léonard et le manque d'audace de la Ville qui décide finalement d'implanter l'Opéra au milieu d'un terrain vague.

Le théâtre de la Place à l'Emulation

Le mercredi 10 septembre 2008, il nous avait été promis que la saison 2011-2012 du théâtre de la Place débiterait à l'Emulation place du XX août.

Cette annonce faisait suite à la présentation du projet de rénovation du bâtiment, présentation faite à l'initiative de ministres communautaires et régionaux ainsi que du bourgmestre de Liège comme cela s'était déjà produit en 2005, 2006 et 2007.

Nous n'avons pas été invités en 2009, le serons-nous de nouveau pour 2010 ?

En effet, alors qu'en septembre 2008, la promesse était faite d'une ouverture pour la saison 2011, au mois de novembre 2009 (soit à peine un peu plus d'un an plus tard), l'échevin des travaux annonçait le début des travaux pour la fin du premier semestre 2010 et une transformation du bâtiment en salle de théâtre de 558 places qui devrait prendre deux ans.

Cela nous reporte donc déjà à la fin du premier semestre 2012.

Comme nous l'avons déjà dit, le transfert du Théâtre de la Place à l'Emulation est une occasion unique d'apporter la culture au cœur même de la Ville et d'ainsi en faciliter l'accès à tout un chacun.

Toutefois, certaines questions restent d'actualité : qu'en est-il des places de parking ? Au vu de la circulation place du XX août, l'entrée et la sortie des camions seront-elles sécurisées ? Ces questions méritent que le bourgmestre se mette au travail dès maintenant. Il reste en effet que peu de temps avant la rentrée 2011.

De plus, les autorités communales n'ont encore rien communiqué au sujet de la reconversion de l'actuel Théâtre de la Place. Cette reconversion nous semble essentielle afin d'éviter un syndrome de type Bavière. Nous pouvons également souligner l'initiative citoyenne de reconversion du boulevard (Saucy) et la demande forte pour un espace vert.

Dans le cadre de ce projet, nous pouvons nous interroger sur le partenariat avec le projet Grand Poste. Il s'agit d'un cas typique à Liège puisque nous avons ici deux nouveaux projets situés à 100 mètres l'un de l'autre et pour lesquels aucune réflexion conjointe n'est menée en terme de parking ou de partenariat par exemple.

Le nouveau quartier des Guillemins

Comme tous les Liégeois, nous nous réjouissons évidemment de la nouvelle gare des Guillemins inaugurée le 19 septembre 2009 et qui est un véritable écrin posé au pied de la colline de Cointe.

Cependant, nous ne pouvons que déplorer, une fois de plus, l'absence de vision sur l'aménagement global du quartier. Alors que la gare a été inaugurée il y a plus de 5 mois, le nouvel actionnariat de la Société de Développement de Liège Guillemins se met seulement sur pied.

La SDLG, chargée du développement de l'espace immobilier contenu dans le périmètre de remembrement urbain (PRU) du quartier des Guillemins, s'est réunie pour la dernière fois ce mercredi 3 mars. Une nouvelle fois, la question essentielle de la participation de la SNCB a été évoquée. La SNCB dispose d'un tiers des terrains situés dans le PRU, sa participation est donc jugée indispensable par l'ensemble des administrateurs de la SDLG. Malheureusement, la Ville n'a pas encore donné de réponse satisfaisante aux exigences formulées par la SNCB. En effet, la SNCB a conditionné sa participation à la SDLG à sa demande de précisions ayant trait tant à l'aspect sociétal qu'au plan financier de la SDLG. Ce plan n'existe pas à l'heure actuelle et est en cours d'élaboration par la SLF. Avant cela, une évaluation des terrains situés dans le PRU doit être effectuée par un notaire. Cette évaluation devrait être disponible pour Pâques, voire pour la Trinité. Quoiqu'il en soit, il semblerait déjà acquis que cette évaluation des terrains sera une pièce à casser par la SNCB.

Les estimations de la Ville pour le réaménagement du quartier de la gare tablent sur 5 ans. Lorsque l'on sait que le chantier de la gare a pris 3 ans de retard, on peut douter que ce délai sera tenu. On remarque surtout le peu d'importance accordé au tram dans les prévisions de chantier dont les coûts se chiffrent tout de même à 53,5 millions d'euros (60% Europe, 30% Région, 10% de la Ville).

La nouvelle gare des Guillemins a fait l'objet de décisions très lourdes sur le plan urbanistique, nous pensons notamment au déplacement de la gare de 150 mètres vers l'Est. Ce glissement du bâtiment implique l'obligation d'un réaménagement profond de l'ensemble du quartier. En effet, nul n'ignore que l'ancienne rue reliant la gare au centre-ville, et très commerçante, est vouée à devenir une voie secondaire alors qu'une nouvelle place devrait être créée devant la nouvelle gare.

Nous ne pouvons que déplorer le fait qu'à ce jour, l'avenir du quartier soit toujours totalement incertain. La situation est invivable depuis longtemps pour de nombreux riverains.

Par ailleurs, le voyageur qui sort de la gare aujourd'hui se retrouve face à un terrain vague dont l'avenir n'est toujours pas défini plus de cinq mois après l'inauguration de la nouvelle gare.

Selon nous, l'important est maintenant de fédérer les points de vue, de définir des options claires et de sortir de ce bourbier afin qu'on puisse utiliser ce formidable levier qu'est la gare.

Le quartier de Droixhe

Droixhe peut véritablement être considéré comme « un concentré des problèmes liégeois ». Durant de nombreuses années, le quartier aux cinq tours de logements sociaux a été l'objet d'études de réhabilitation.

Retour sur la chronologie d'un projet vieux de plus de quinze ans.

En 1954, la construction d'un ensemble de 1.800 logements sur le Champs des manœuvres de Droixhe débute. Cette construction s'achèvera en 1970.

En 1995, la Ville de Liège commande une étude pour une réhabilitation en profondeur de Droixhe.

La société « Atlas », filiale de la Maison liégeoise, est créée en 1999 pour mener à bien un projet de « dédensification verticale ». Ce projet prévoit l'ététage des tours Croix-Rouge et la rénovation de celles de l'avenue Truffaut. Le coût passe à 50 millions d'euros, financés en majorité par la Région et les habitants de trois des cinq tours « Croix Rouge » sont priés de partir.

En 2001, la Région, après avoir demandé une actualisation financière de la société Atlas, finit par préconiser la destruction pure et simple des cinq tours Croix-Rouge. 660 logements sont concernés.

Michel Daerden, alors Ministre du logement, donne son accord pour le lancement des travaux et la rénovation des tours Truffaut. Cette rénovation coûtera 24 millions d'euros, soit la moitié de l'enveloppe régionale. La requalification du reste du site est toujours incertaine, nous sommes en 2003.

En 2005, et sur base d'un projet imaginé par la société hollandaise Servatius, un plan de requalification global est établi. Son coût total est estimé à 150 millions d'euros. L'idée d'un partenariat public-privé est alors lancée.

En 2006, la Région donne son accord à la philosophie du plan et accepte de participer au financement qui est désormais de 182 millions. En octobre, la société Atlas est dissoute.

La Filiale Immobilière Publique (FIP) de la régie foncière chargée de la mise en œuvre du plan est créée et dotée de 27,5 millions d'euros régionaux en juin 2008.

En août 2009, la société De Meuter débute la démolition de la carcasse de la tour située au numéro 1, avenue de la Croix-Rouge, sur la plaine de Droixhe.

L'histoire de ce dossier, comme celle de nombreux dossiers liégeois d'ailleurs, est donc chaotique et interminable puisque le projet a été évoqué pour la première fois en 1995.

Droixhe est maintenant « sous baxter » avec ce plan de requalification d'ensemble. Deux tours ont été rasées. À la place, des commerces, des espaces culturels, des crèches et des services publics devraient prendre place.

Le projet sera-t-il terminé un jour ? Une fois les décombres des tours évacués, de nouveaux bâtiments seront-ils bel et bien construits ? Quand le seront-ils ? Ce projet, vieux de quinze déjà, est, selon nous, loin de connaître son épilogue.

Le projet de Bavière en Outremeuse

Depuis 1986 et la cessation des activités hospitalières sur le site de Bavière, aucun projet durable n'est encore sur pied. Plusieurs idées ont pourtant vu le jour mais aucune n'a pu se réaliser.

De 1991 à 1993, les bâtiments de l'hôpital sont détruits, on parle à ce moment de plusieurs projets commerciaux. Aucun n'aboutira.

Ensuite, de 1993 à 2005, une longue période d'incertitude, de tergiversation et de projets avortés s'installe. Messieurs Ancion et Firket parlent d'y implanter une Cité des Sports et même une Marina. En 2001, Daerden, alors Ministre wallon, envisage d'y implanter son projet de salle polyvalente mais cela n'aboutira pas non plus.

Une fois de plus, la Ville ne se décide pas à prendre le dossier en main et celui-ci trainera de longues années.

En décembre 2004, le Collège décide que le site accueillera un projet résidentiel. Messieurs Demeyer et Firket déclarent que « Ca va aller vite, on sent qu'il existe un vrai intérêt depuis quelques mois » !

Mars 2006, après 15 ans, un projet est enfin retenu. La société Himmos remporte le concours avec son projet qui comporte 590 logements, 5.470 m² de surface commerciale, 4.200 m² de surface culturelle, 1.380 m² de bureaux, une crèche et plus de 900 emplacements de parkings en sous-sol. Les travaux sont initialement prévus fin 2007 à 2014. Après la conclusion de la vente, Himmos entame tout de suite des travaux de démolition et sème une pépinière de 350 frênes.

En décembre 2007, le Conseil communal donne son accord pour la construction des voiries nécessaires à la réalisation de la première phase. La Ville délivre le permis unique du « projet en bonne voie » pour la première phase en février 2008. Lorsque les travaux débutent en mai, Michel Firket déclare qu'« il faut prendre la mesure de cette date ! Après plus de quinze ans d'abandon, c'est la perspective d'une nouvelle vie urbaine pour le site de Bavière qui se réalise aujourd'hui ».

En décembre 2008, le chantier de Bavière a connu un grand coup d'arrêt. En effet, la société Himmos (faisant partie du groupe Heijmans) se trouvait dans l'obligation de bloquer temporairement le projet immobilier prévu sur le site car le groupe n'arrivait plus à obtenir les financements nécessaires à l'aboutissement du projet.

Nous avons interpellé le Conseil communal à ce sujet tout en regrettant que la Ville soit à la merci des sociétés immobilières sans avoir aucune prise directe sur le bon déroulement des chantiers. Il nous avait été répondu de ne pas nous tracasser, que le groupe Himmos était un grand groupe et que la construction allait reprendre dès que les soucis financiers seraient réglés. Le promoteur

annonçait que l'arrêt n'était que temporaire et qu'il espérait pouvoir « bénéficier d'une meilleure conjoncture vers avril ou mai 2009 pour relancer la construction ».

Aujourd'hui, plus d'un an après, la situation n'a pas changé et semble même se détériorer : le groupe néerlandais Heijmans semble décidé à revendre les activités du groupe Himmos à l'étranger. Nous sommes donc maintenant face à deux solutions possibles :

- le groupe Himmos est revendu à un repreneur qui saura assumer la fin des travaux à Bavière ;
- le groupe Himmos ne trouve pas de repreneur. Dans ce cas, le groupe Heijmans n'exclut pas de relancer la construction si la situation financière du groupe s'améliore, ce qui est difficile à croire si, précisément, ce groupe met sa filiale étrangère en vente.

Monsieur Firket se montre une fois de plus confiant et pense qu'un repreneur se manifestera rapidement. Cependant, il dit également ne pas exclure une modification des plans de base, ce qui reporterait de nouveau le projet aux calendes grecques.

Une fois de plus, on voit que la Ville reste passive par rapport à ce qui se passe sur son territoire et ne prend aucune initiative pour relancer le dossier et en assurer la bonne marche. Nous restons donc dépendants du bon vouloir d'investisseurs qui ne semblent pas se bousculer pour la reprise de ce projet.

Cela fait donc maintenant plus de 23 ans que la Ville attend une reconversion de cet espace et ce dernier rebondissement porte à croire que cette saga durera encore des années avant de voir un projet se réaliser.

Lors de la présentation du projet par la Ville et son département de l'urbanisme, le phasage prévoyait le début des travaux pour 2007 et le terme de ceux-ci pour 2014. Les premiers travaux de terrassement et de fondation ont débuté mais le projet est malheureusement à l'arrêt depuis décembre 2008. De plus, le chapiteau provisoire devant accueillir les représentations de l'Opéra Royal de Wallonie s'est installé sur le site pour 2 ans.

Il y a donc très peu, voire aucune chance que le projet soit réalisé pour 2014, terme initialement prévu et nous nous interrogeons vraiment sur la capacité d'Himmos à respecter ses engagements.

Actuellement, Himmos aurait donné son accord aux responsables de l'Opéra pour que ceux-ci aménagent l'horrible chancre qu'est le bâtiment de la dentisterie. Les responsables de l'Opéra souhaitaient repeindre le bâtiment de la dentisterie, véritable « coup de poing dans l'œil » pour les spectateurs liégeois, et étrangers, se rendant sous le chapiteau. Néanmoins, Himmos exigerait que le bâtiment, après avoir été peint (le CA de l'opéra souhaitait peindre la dentisterie en noir et/ou en blanc), soit restitué en l'état. Cela représenterait un coût avoisinant 10 000 € à 12 000 € que les responsables de l'Opéra ne sont pas enclins à déboursier. La solution d'une bâche serait donc retenue, solution qui nécessite néanmoins que l'échafaudage soit installé. Il ne le sera malheureusement pas avant un an.

La Médiacité et la patinoire au Longdoz

Alors que la Médiacité a ouvert ses portes le mercredi 21 octobre 2009, la patinoire initialement prévue en son sein, se fait toujours désirer.

La nouvelle patinoire olympique, dont l'aménagement total devrait couvrir une surface de 7.500 m², devrait remplacer celle de Coronmeuse considérée comme vétuste et ne répondant plus aux normes exigées par la Ville et les fédérations.

Après bien des atermoiements, les travaux devraient débuter au printemps 2010.

En effet, alors que le permis d'urbanisme fut octroyé en janvier 2009, c'est en septembre de la même année que la promesse de la Région fut obtenue quant aux subsides (3.7 millions d'euros sur un total de 8.5 millions). C'est dans le courant du mois d'octobre que les offres furent analysées.

À l'heure actuelle, on peut se demander si le choix des entrepreneurs a été effectué mais également si le dossier a été accepté par la tutelle. Ces deux étapes sont-elles réalisées ou doivent-elles encore l'être ?

L'échevin des travaux envisage le début de la construction pour le printemps 2010, rien ne permet de savoir si on est dans les temps. Selon les dernières informations, la patinoire devrait être prête fin 2011 soit 2 ans après l'inauguration de la Médiacité.

Par ailleurs, si la patinoire de la Médiacité est censée remplacer l'actuelle patinoire de Coronmeuse, il est impératif de se poser la question du devenir de cette dernière.

Comment la Ville souhaite-t-elle réhabiliter le bâtiment datant de l'Exposition universelle de l'eau de 1939 ? Deux hypothèses seraient étudiées: le bâtiment pourrait, soit être annexé au bâtiment de la Foire internationale de Liège, soit être transformé en une salle pour étudiants.

Il nous semble essentiel qu'une décision soit prise rapidement et ce dans le plus grand intérêt des Liégeois et des habitants du quartier. Le bâtiment ne pourra être laissé à l'abandon une fois la patinoire de la Médiacité inaugurée et c'est aujourd'hui que l'avenir de l'enceinte de Coronmeuse doit être réfléchi et décidé.

Le Val Benoît

Pour le Val Benoît, il a longtemps été question que la Ville de Liège rachète une partie du site pour y faire des entrepôts et notamment des réserves de musées. Cependant, la Ville a plus récemment décidé d'acheter l'ancienne Inno en Feronstrée.

Les bâtiments délaissés ne pourraient-ils pas être transformés en une véritable salle pour les étudiants ? En tout état de cause, et à court terme, il nous paraît indispensable que le site du Val

Benoît soit sécurisé afin d'éviter de futurs accidents comme nous en avons encore connu récemment.

La requalification de l'ancien site universitaire reste encore une grande inconnue de la politique urbanistique de la Ville de Liège. *Le Soir* révélait, en décembre dernier, que si l'un des bâtiments a été acheté et reconverti avec succès par le Forem, ceux qui abritaient les facultés de mécanique, de métallurgie et de génie civil restent libres d'occupants et se dégradent. Le premier, situé le long de la rue de Sclessin, avait été acheté par la Ville de Liège afin d'y transférer les réserves des musées communaux. L'idée de ce déménagement a été abandonnée depuis. Le second, ancien siège des étudiants en métallurgie, appartient toujours à l'université tandis que le troisième, d'une superficie de 14.000 m², est passé pour 2,5 millions d'euros dans le patrimoine immobilier de la SPI+.

Le flou semble dominer au sein de ce dossier. En tout état de cause, il s'agirait que la Ville fasse des choix et ne tergiverse plus.

Le site du Tivoli

Pièce manquante du schéma directeur de la place Saint-Lambert défini en 1984, ce site fait depuis lors l'objet d'une réflexion concertée s'orientant vers la définition d'activités culturelles et touristiques.

En 2001, les Liégeois ont été consultés et se sont exprimés sur le devenir de ce site chargé d'histoire, mais leur opinion n'a pas été suivie d'effet puisque le comité d'accompagnement s'est prononcé, par la suite, pour une construction sur le site.

Du côté de la Ville, on redit sa conviction de développer des activités culturelles et touristiques sur le site du Tivoli, ce qui pose la question d'une réaffectation du palais des Princes-Evêques.

Nous militons depuis longtemps pour la réhabilitation de cet espace. Malheureusement, le Conseil communal se retranche depuis de trop nombreuses années derrière une multitude d'études sans jamais prendre position. La possibilité d'un grand espace ouvert est à prendre en considération tout comme celle de la construction d'un immeuble à cet endroit. Nous en appelons à un large débat démocratique et populaire pour enfin déterminer l'avenir de cet espace.

De plus, dans un souci de rationaliser les points d'accueil touristiques et d'éviter toute confusion vis-à-vis des touristes et visiteurs, la Province de Liège et la Ville de Liège avaient décidé, il y a quelques mois, de ne plus avoir qu'un seul point d'accueil, ou Maison du Tourisme, sur le territoire de la Ville. Ce point d'accueil touristique devait, à terme, s'installer sur l'Espace Tivoli. Néanmoins, il avait été convenu que cette Maison du Tourisme s'installerait, de manière transitoire, Place Saint-Lambert dans un endroit pris en location.

Malheureusement, il semblerait que cette installation provisoire s'éternise. Il y a quelques mois, il fut même question que le tout s'installe au niveau de l'Office du Tourisme en Feronstrée qui aurait dû fermer depuis longtemps comme la Province qui depuis plusieurs années dans le cadre de l'accord dont question a fermé son point d'accueil.

Dans le courant du mois de janvier, les autorités communales ont annoncé leur volonté de placer le lieu central des manifestations de « Liège Métropole culturelle 2010 » entre l'Archéoforum, l'Hôtel de Ville, l'église Saint-André et l'îlot Tivoli. Le « palais Miroir » (luxueux chapiteau intérieur bois venu de Flandre) devrait être installé sur ce même îlot.

Conséquence directe de cette manifestation et de la localisation du lieu permanent de « Liège Métropole culturelle 2010 » sur l'espace Tivoli, les fouilles archéologiques qui y étaient prévues devront sans doute être reportées.

Rien n'est donc prévu comme aménagement de la place avant la fin de l'opération « Liège Métropole culturelle 2010 », ni même avant que les fouilles archéologiques ne commencent et ne se terminent. La Ville fait du Bricolage à court terme mais rien n'est encore planifié à moyen ou à long terme.

Rappelons que cela va faire 30 ans que ce dossier est sur la table, il serait donc plus que temps de se décider.

Conclusions

Après avoir fait état de l'avancement de certains des 12 Projets métropolitains listés par les autorités de la Ville de Liège, il nous semble que trois conclusions peuvent être tirées.

Premièrement, et comme nous l'avons montré sans aucune joie, de nombreux projets accusent un retard certain.

Les raisons peuvent être multiples, les conséquences seront irrémédiablement les mêmes : les Liégeois ne disposeront pas des infrastructures publiques qui avaient été promises. Ils n'en disposeront pas pour les dates qui étaient fixées. Nous espérons néanmoins réellement que ces chantiers et projets verront bel et bien le jour d'ici peu.

Pour certains, il est maintenant évident que l'aboutissement ne sera pas possible sous cette législature, néanmoins, les retards annoncés et les travaux moult fois reportés nous font craindre le pire pour certains projets. Le site de Bavière sera-t-il un jour aménagé ? L'espace Tivoli fera-t-il l'objet de réels investissements ? Le quartier des Guillemins suivra-t-il l'élan apporté par la gare ou restera-t-il en l'état ?

Ces nombreuses questions ont déjà été largement débattues mais force est de constater que très peu d'actions concrètes ont été menées par les autorités communales et que nous sommes en droit de nous interroger sur le devenir de ces différents projets.

Nous serons d'autant plus vigilants au début de l'été. En effet, parmi les chantiers et projets en cours, trois devraient connaître des dénouements cruciaux à cette époque. Au mois de juin devrait débiter la rénovation de la grosse infrastructure et des salles de l'Opéra Royal de Wallonie. Au mois de juillet, les travaux d'aménagement de l'esplanade devant la gare des Guillemins devraient démarrer, tandis que l'Emulation devrait être mis en chantier en août.

Deuxièmement, la liste des projets métropolitains englobe donc 12 magnifiques projets. Nous l'avons dit, certains d'entre eux sont très loin de voir le jour.

Néanmoins, nous nous demandons pourquoi d'autres projets ne font pas partie de cette liste de projets métropolitains.

Trois exemples nous viennent à l'esprit.

a) Le Centre sportif de haut niveau

Dans ce dossier, pour lequel la Communauté française a confirmé sa volonté de créer un seul Centre, les autorités communales semblent ne pas se rendre compte de la nécessité absolue d'avancer rapidement. Suivant la proposition de notre mouvement, le Conseil communal a pourtant adopté une motion à l'unanimité, motion visant à soutenir la candidature de Liège comme Ville hôte pour ce Centre.

La construction de ce Centre ne pourrait-elle dès lors pas figurer comme projet métropolitain à part entière ? Des études de faisabilité, des projets d'investissements, des recherches de partenaires pourraient ainsi déjà voir le jour. Il est d'autant plus nécessaire d'agir rapidement afin de ne pas se faire distancer par Louvain-la-Neuve et son site du Blocry.

Même si la motion n'avait pas encore été adoptée au moment de l'élaboration de cette liste des 12 projets métropolitains, des efforts pourraient être fournis.

Néanmoins, on peut sentir une certaine réticence des instances communales à s'engager profondément dans ce dossier pourtant au combien important par son côté fédérateur.

b) Le Royal Football Club Liégeois

Ensuite, le Royal Football Club Liégeois est toujours sans stade fixe, et ce, depuis plus de quinze ans maintenant. La construction d'un stade pour ce club, véritable fleuron de la Ville, ne mériterait-elle pas d'être intégrée aux différents projets métropolitains ?

c) La piscine de Jonfosse

Par ailleurs, il est assez inquiétant de constater que le Bourgmestre de la Ville reconnaisse que la première pierre de la piscine de Jonfosse ne devrait toujours pas être posée en 2010 et ce malgré des prévisions au budget depuis quelques années maintenant.

Troisièmement, et cette analyse est rencontrée parfaitement dans le cadre du retour du tram à Liège, nous y reviendrons, il nous semble qu'aucune politique globale ne soit menée pour la Ville de Liège.

Une nouvelle gare est inaugurée, 5 mois après, rien n'est encore décidé pour son quartier.

Le site de Bavière est en chantier depuis des années. L'opéra vient s'y installer pour une durée initialement prévue à deux ans, mais quid pour le futur du site de Bavière qui, lui, restera bien sûr place ? Rien n'est décidé.

Le théâtre de la Place devrait déménager à l'Emulation, mais quid des parkings ? Quid également de la reconversion de l'actuel théâtre de la Place ?

Une patinoire devrait être installée au sein de la Médiacité. Quid de l'actuelle patinoire ? Quelle sera la destination future du bâtiment actuel ?

Les autorités communales décident de faire de l'espace Tivoli un lieu central des manifestations de « Liège Métropole culturelle 2010 » mais quid lorsque cette manifestation sera terminée ?

On le constate aisément : beaucoup de bonnes intentions, peu de bonnes réalisations.

Il ne suffit pas de créer une nouvelle gare, de déménager une patinoire ou de créer une exposition temporaire pour qu'un quartier soit transformé comme par un coup de baguette magique. Des politiques globales et cohérentes devraient intégrer ces projets. La gare serait d'autant plus belle au sein d'un quartier prêt à l'accueillir, le site de l'actuelle patinoire ne mérite pas d'être laissé à l'abandon.

Une réflexion globale autour d'un quartier est également indispensable dans le cadre du projet Grand Poste. Il ne s'agira pas, là non plus, de rénover uniquement le bâtiment en question sans s'interroger sur le devenir des alentours de ce nouveau projet.

Des choix politiques doivent être faits afin d'éviter à tout prix que le « syndrome Bavière » ne se répète en plusieurs endroits.

Les actions prioritaires

Introduction

Le projet de Ville, à défaut de s'attarder longuement sur les projets métropolitains, fait la part belle aux onze actions prioritaires de la Ville. Rappelons-les :

- « Se préparer à accueillir le tram et repenser le stationnement et le parking au profit de tous »
- « Lutter contre les incivilités et les causes de troubles »
- « Impliquer la population dans l'amélioration de son cadre de vie »
- « Agir concrètement pour le développement durable »
- « Stimuler l'activité économique et commerciale et aider à créer de l'emploi »
- « Rencontrer les attentes des jeunes »
- « Favoriser l'expression artistique et l'accès à la culture »
- « Brancher l'enseignement communal sur les langues, le sport et le développement durable »
- « Simplifier la vie des familles »
- « Mieux accueillir les citoyens »
- « Repositionner Liège à l'international ».

Afin d'analyser les différentes actions prioritaires présentées dans le projet de Ville, nous utiliserons quatre grands angles de vue, quatre thèmes qui doivent être des priorités pour les Liégeoises et les Liégeois. Nous commencerons donc par la « mobilité », nous continuerons avec l'« amélioration du cadre de vie » et le « développement durable » avant de terminer par « l'emploi et l'activité économique et commerciale ».

Mobilité

Introduction

Liège est une Ville qui se veut Métropole. Pour obtenir un tel statut, elle se doit d'assurer et de fournir une mobilité efficace et rapide pour tous. Le tram peut, sans aucun doute, être un élément fondamental d'une nouvelle mobilité à Liège. Il convient cependant de ne pas oublier les autres facettes de la mobilité : des solutions pour les voitures au centre-ville et de mobilité douce (vélos et piétons), il reste encore beaucoup d'efforts à fournir à Liège pour garantir à chacun le droit de se déplacer.

Le débat relatif au retour du Tram devrait être l'occasion de mettre sur place une véritable politique communale de mobilité à l'échelle de l'agglomération et dont Liège devrait être le moteur essentiel.

Le programme du MR mettrait en avant une réelle multimodalité basée sur l'utilisation combinée de tous les modes de transports disponibles. Ainsi, nous plaitions pour l'aménagement de **parkings**

relais, nous voulions encourager l'usage des **deux-roues** en Ville (stations de vélos, vélos en libre service, pistes cyclables praticables), favoriser la pratique du **covoiturage** via une initiative communale (sur le site internet par exemple) et étendre l'offre de **parkings publics et privés**.

Le tram

Promesses de la Ville :

La création d'une cellule « Liège retrouve le tram ». Le but de cette cellule est de faire le point de contact entre la Ville et la Région, ainsi que de préparer la venue du tram dans les futurs travaux de voirie à Liège.

Programme MR :

Le programme plaide pour le retour du tram et surtout pour saisir l'opportunité de la gare des Guillemins, encore en travaux en 2006, afin de relancer cette idée et permettre d'intégrer le tram dans les travaux de finition pour de créer une réelle multimodalité.

Evolution :

Le dossier du tram semble actuellement freiné par la Région qui n'a pas les fonds nécessaires pour la réalisation de ce projet pourtant annoncé comme moteur de la relance économique en Wallonie (notons également le refus du FEDER d'octroyer 100 millions d'euros à la Ville). Après avoir annoncé un tracé approximatif, plus rien ne semble bouger.

Notons que la cellule tram a été mise en œuvre en février 2009 suivant une proposition du MR lors d'une conférence de presse.

Malheureusement, et comme nous avons déjà eu l'occasion de le rappeler lors de la présentation du budget, rien, aucune ligne ne prévoit d'investissements pour le retour du Tram à Liège. Pourtant, si on en croit les déclarations du Gouvernement wallon, le retour du Tram devrait être un jour ou l'autre une réalité. Pourquoi dès lors ne pas inscrire ce projet comme projet métropolitain ? Pourquoi ne pas commencer à réfléchir et à investir en vue de ce retour ? Nous pensons qu'à Liège, toute la politique de mobilité doit, dès à présent, être repensée autour de ce projet.

À l'heure actuelle, aucun tracé définitif n'est encore établi, aucun plan budgétaire n'est encore fixé et ne le sera au mieux avant la fin de cette année 2010. Aujourd'hui, notre seule certitude est que le tram ne circulera pas à Liège en 2014 comme il était prévu au départ. Le Ministre Henry ne donne aucune garantie sur ce projet, ce qui peut nous faire craindre le pire.

Rappelons également la situation financière catastrophique de la SRWT. Cette situation est dramatique en générale et particulièrement pour Liège étant donné que le budget, alors qu'il est déjà largement en déficit, ne contient, lui non plus, aucune ligne pour le retour du tram à Liège.

Parkings-relais

Promesses de la Ville :

Création de 1200 places de parkings relais à moins d'un quart d'heure du centre-ville pour y proposer un stationnement gratuit et sécurisé (Coronmeuse, Sclessin, Vottem, Robermont). Les investissements seraient à la charge de la SRWT et la Ville assurerait l'entretien, la sécurisation et une personne employée par parking. Les ouvertures étaient programmées en 2010.

Programme MR :

Le MR proposait la création, aux entrées de la Ville, des parkings de dissuasion de longue durée, sécurisés et desservis par les réseaux de transport public. Bien entendu, la création de tels parkings ne peut se faire sans une réelle stratégie globale : la création de ces parkings doit s'accompagner d'un réseau de transport en commun structurant tel que le tram. Il faut également repenser la manière dont on circule et dont on se gare au centre-ville afin que ces parkings soient réellement efficaces.

Evolution :

En juin 2008, la Ville a vendu 23.000 m² de terrain à Robermont au TEC et à la SRWT afin de créer un parking de bus, mais aussi afin de permettre la création du premier parking relais dont l'ouverture était alors espérée en septembre 2009. Force est de constater que le projet ne semble pas avancer. Plus surprenant, l'annonce, début d'année 2009, de la construction de 2 parkings au centre-ville (place Cockerill et Boulevard d'Avroy). Une place de parking dans un tel ouvrage revient à 30.000 euros/place alors que ce coût est seulement de 3.000 euros/place pour un parking-relais.

Ces choix paraissent donc étonnants sur le plan économique et laissent planer le doute sur une réelle stratégie de mobilité à Liège : la construction de tels parkings ne désengorgera pas le centre-ville alors que celle de parkings-relais pourrait être plus rapide et bien plus efficace en terme de mobilité si cela est accompagné d'une stratégie globale.

Notons que nous plaiderions également pour que la construction de ces parkings soit accompagnée de la mise en place, aux différentes entrées de la Ville, de bornes d'information indiquant le nombre de places libres dans les divers parkings du centre-ville.

Nous souhaitons donc que les différents acteurs soient réunis et que des parkings-relais soient construits sur le tracé du futur tram. Ils pourront commencer à fonctionner avec les lignes de bus existantes et trouveront leur pleine utilité lorsque le tram sera devenu une réalité.

La politique cycliste liégeoise

a) Les vélos en libre service

Promesses de la Ville :

Suivant la proposition du MR, la Ville a promis d'implanter un système de location de vélos en libre service et d'investir en faveur d'aménagements cyclables.

Evolution :

L'appel d'offre était prévu en automne 2009 et la mise en place pas avant 2011 (d'après un proche du dossier). Le coût serait de 500.000€/an pour 300 vélos en 36 stations. À notre connaissance, cet appel d'offre n'a pas encore été réalisé, nous l'attendons donc avec impatience.

b) La politique cycliste en général

Pour développer le vélo à Liège, la Ville s'est engagée sur 3 axes : un responsable vélo, la mise à disposition de vélos en libre service et la création d'infrastructures adaptées.

Une conseillère en mobilité douce a été engagée en février 2009. Ses missions prioritaires sont d'établir une note d'orientation du vélo à Liège, de coordonner toutes les formes d'apprentissage et de sensibilisation du vélo et d'initier le plan de déplacement d'entreprise.

De plus, il serait, selon nous, opportun de réaliser des aménagements pour les vélos : on ne compte qu'une quarantaine de kilomètres aménagés en piste cyclable sur le territoire de la Ville.

Le peu de pistes cyclables à Liège démontre l'absence de projet et de vision de la part de la Ville. Lors des travaux (aux Guillemins et sur le Boulevard d'Avroy notamment), on peut aisément se rendre compte que l'aspect vélo est totalement ignoré.

Nous souhaitons donc que l'appel d'offre se fasse le plus rapidement possible pour une mise en place avant l'été prochain. De plus, nous souhaitons que lors des futurs chantiers de voirie à Liège, la place du vélo soit systématiquement étudiée afin d'offrir à ceux qui feront ce choix de se déplacer en toute sécurité. La liaison Guillemins – Burenville est à ce titre un exemple de réflexion mal menée puisque c'est à la fin des travaux qu'on a réalisé que la piste croise, au rond point de Burenville, un des carrefours les plus dangereux de la Ville sans qu'on puisse en sécuriser la traversée.

En conclusion

Nos revendications portent donc essentiellement sur trois points :

- Nous appelons les autorités communales à lancer rapidement l'appel d'offre pour les vélos en libre service.
- Nous sommes favorables à la mise en place d'un plan global structuré afin de faire du vélo un vrai mode de transport à Liège.
- Enfin, nous demandons la création d'un lieu de concertation spécifique sur la place du vélo à Liège.

Augmenter la taille du piétonnier en centre-ville

Promesses de la Ville :

La Ville souhaite augmenter l'espace dévolu aux piétons au centre-ville en complémentarité avec l'arrivée du tram (sic). Les rues qui pourraient bénéficier de cette mise en piétonnier seraient éventuellement : rue de la casquette, place Xavier Neujean, place et rue Cathédrale, rue Charles Magnette, place Cockerill et du 20 août, rue de Bex et place du Marché.

Programme MR :

Nous réclamions l'expansion des piétonniers existants (notamment rendre les semis-piétonniers totalement piétonniers aux heures d'ouverture des magasins). Mais surtout, de telles mesures ne peuvent être mises en œuvre sans un plan de mobilité globale, ce que nous proposons également.

Evolution :

Les mesures proposées par la Ville ne sont pas encore d'application et ne semblent même pas à l'étude actuellement. Mais ce dont la Ville a besoin, c'est d'une réelle direction en matière de mobilité : tram, vélo, piétonnier, transport en commun, parkings relais,...tout cela est lié et devrait former un tout cohérent ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle.

Nous appelons donc à la mise sur pied d'un groupe de travail qui aboutira à une réflexion sur l'utilisation du piétonnier actuel et les éventuels agrandissements possibles de celui-ci.

Conclusion

On le voit, la politique de la mobilité à Liège manque cruellement de vision globale et transversale. **L'intermodalité** et la **complémentarité** des moyens de transport doivent être au centre de la réflexion sur la mobilité.

Le débat sur le tram est lié à celui sur les parkings relais. Il est impensable de construire un tram sans envisager des parkings relais efficaces qui se trouvent sur les axes directs du tram.

Le vélo n'occupe qu'une place infime du paysage de la mobilité liégeoise. Nous plaidons pour une politique qui le mettrait réellement en avant.

Pour nous, la future politique de Mobilité à Liège devrait impérativement s'articuler autour de ces deux modes de transport que sont le tram et le vélo.

Le débat sur le piétonnier est lié quant à lui à celui sur l'offre de parkings qui doit être plus grande et moins chère au centre-ville, mais également à celui de la place du vélo dans notre Ville. Tout qui en a déjà tenté l'expérience sait que se balader à vélo à Liège est un véritable chemin de croix.

L'amélioration du cadre de vie

Le problème des prostituées à Cathédrale-Nord

Promesses de la Ville :

La fermeture des salons de prostitution dans le quartier Cathédrale-Nord pour régler le problème de l'insécurité.

Evolution :

La fermeture a bien eu lieu après beaucoup de tergiversations de la part des autorités communales. Malheureusement, cette fermeture a eu lieu sans aucune mesure d'accompagnement comme le réclamait le MR. On peut néanmoins s'interroger sur l'état d'avancement du concept d'« eros center » évoqué rue Varrin ou au Val Benoit.

Croire que le problème de l'insécurité dans le quartier va être réglé avec cette simple mesure est une pure utopie. Tout d'abord, il faut accompagner les prostituées pour leur offrir un lieu et un cadre de travail digne.

De plus, ce quartier exsangue a grandement besoin que la Ville lui accorde plus d'attention. On ne compte plus les rez-de-chaussée commerciaux inoccupés, l'insécurité qui y règne encore. La création du projet Grand Poste pourrait être l'occasion de faire revivre ce quartier pour créer un trait d'union entre la place Saint-Lambert et la Meuse. La Ville devrait offrir à ce projet toutes les chances d'aboutir. Couplé à une politique dynamique et engagée de la Ville, une osmose pourrait se créer dans le quartier, et ce, à moindre frais pour la Ville. Comme nous l'avons déjà mentionné, il ne suffira malheureusement pas de donner un nouveau souffle au seul bâtiment abritant anciennement la Grand Poste. C'est l'ensemble du quartier qui doit être repensé.

Améliorer les infrastructures sportives

Promesses de la Ville :

La Ville a promis de recenser les infrastructures sportives et d'identifier celles qui nécessitent des mesures d'entretien.

Programme MR :

Le MR prône pour une véritable politique sportive qui est un facteur d'intégration et de défense de certaines valeurs éthiques. Nous soulignons également le rôle de la commune comme élément moteur d'une politique en termes d'infrastructures sportives.

Pour développer l'activité sportive, nous proposons donc :

- la construction de la piscine de Jonfosse.
- l'amélioration des infrastructures destinées aux mouvements de jeunesse.

Evolution :

Les choses ne semblent guère évoluer en matière sportive. Les infrastructures sont encore insuffisantes et en mauvais état. Les travaux pour la piscine de Jonfosse n'ont pas encore débuté et ne débuteront pas cette année. Le sport n'est pas une priorité pour les autorités communales liégeoises. Cela s'illustre notamment avec le RFCL qui n'a pas été aidé par la Ville ni pour son terrain, ni pour son école des jeunes qui abrite pourtant 450 jeunes. Cela se voit également, comme nous l'avons déjà dit, par l'inertie entourant le dossier du Centre sportif de haut niveau.

La gestion du Country hall est également une véritable catastrophe alors que l'on aurait pu faire de cet outil un formidable hall polyvalent.

Conclusion

L'amélioration du cadre de vie permettrait de rendre la Ville plus attractive et d'attirer des habitants.

Là encore, la Ville est décidément à la traîne : que ce soit en matière d'accueil de la petite enfance, d'infrastructures sportives publiques, de cadre de vie, de sécurité, il reste encore beaucoup à faire.

L'accueil de la petite enfance souffre d'un manque de 450 places là où la Ville en promet 220. Nous souhaitons donc que les autorités prennent les mesures afin d'assurer un accueil pour les enfants en bas-âge afin d'attirer des jeunes familles à Liège.

En matière d'infrastructures sportives publiques, nous regretterons le manque de piscines publiques à Liège, l'incapacité des autorités à aider le RFCL à avoir un stade, les déboires du Country Hall et le peu de réactivité dans le dossier du Centre de haut niveau. Nous souhaitons donc qu'un cadastre des infrastructures publiques soit mis en place afin de pouvoir identifier les manques et besoins sur le territoire de la Ville.

Le cadre de vie est un élément essentiel du bien-être dans une Ville. Nous pointons sept objectifs principaux : la lutte contre les dépôts clandestins, le nettoyage plus fréquents des rues de Liège, le ramassage des poubelles mieux organisé (nous pouvons rappeler les vidéos sur le ramassage des déchets à Liège), un plan d'action contre les pollutions, un plan de protection des espaces verts, des gestes citoyens pour la propreté de la Ville, une politique basée sur le développement durable.

Identifier les causes de la pollution aux particules fines et développer un plan de surveillance et de communication

Promesses de la Ville :

La Ville souhaite mettre en place des actions visant à cerner les sources d'émission de pollution atmosphérique en particules fines, informer les habitants sur les risques encourus et mettre en place des mesures pratiques pour réduire les émissions de ces particules.

Programme MR :

Sur le plan environnemental, le MR faisait principalement remarquer que la Ville ne disposait pas encore de conseiller environnemental. Pour une Ville de la taille de Liège, il est primordial d'avoir une cellule environnement efficace afin de coordonner les actions et stratégies à mettre en place. Ce conseiller environnemental a bien été engagé, une cellule environnement a bien été créée mais quelles sont ses actions ? Quels sont les citoyens qui sont au courant de la création de ce nouveau service ?

Evolution :

Un article du *Soir* pointait les problèmes récurrents de particules fines à Liège. Ainsi, dernièrement, six cabines sur les sept implantées à Liège ont affiché un dépassement de la norme qui aurait dû, dans 4 cas, inciter les autorités à prendre les dispositions prévues par le Gouvernement : reports des activités industrielles polluantes, diminutions de production, limitation de vitesse, offrir la gratuité des transports en commun le temps du dépassement,...

Au niveau de l'information aux habitants, la situation n'est pas meilleure. Il suffit de regarder le nombre de joggeurs et d'enfants au Parc de la Boverie qui est pourtant un des points les plus pollués de Liège !

Nous invitons la Ville à réaliser un cadastre des endroits les plus pollués sur son territoire et à en identifier les causes afin de les réduire. Nous souhaitons également une information en temps réel disponible sur le site Internet de la Ville et par des panneaux indicateurs dans les endroits soumis à une telle pollution (Parc de la Boverie).

Mettre en place le Fonds fédéral de réduction du coût de l'énergie

Promesses de la Ville :

Ce fonds permet aux revenus faibles et moyens de bénéficier de prêts à taux réduits afin de réaliser des travaux pour économiser de l'énergie dans leur habitation.

Afin de pouvoir bénéficier de ce fonds, la Ville doit mettre en place une entité locale apte à recevoir et à gérer les fonds alloués à la Ville. L'entité locale est alors habilitée à utiliser les moyens financiers du Fonds pour accorder des prêts à taux réduits plafonnés à 10.000 euros et remboursables sur cinq ans. Le montant alloué par le fonds est calculé en fonction du groupe cible sur le territoire de la Ville : si le nombre total d'habitants de la Ville ou de la Commune est supérieur à 50.000 habitants, l'objectif annuel est fixé à minimum 200 habitations.

Evolution :

Rien n'a encore été fait pour permettre d'accueillir ce fonds via une entité locale liée au CPAS.

Nous souhaitons que cet outil rendu disponible par le Gouvernement fédéral soit utilisé par la Ville afin de permettre à ses habitants de bénéficier de ces prêts qui pourront aider ceux-ci à réaliser des travaux d'économie d'énergie. Associés aux primes de la Région wallonne, ces prêts permettraient sans aucun doute de placer Liège comme Ville de pointe dans le domaine des énergies renouvelables et des économies d'énergie.

Economiser l'énergie au sein de l'administration communale

Promesses de la Ville :

Mettre en place, tout au long de la législature, diverses mesures afin d'économiser l'énergie dans les bâtiments communaux (audit énergétique, sensibilisation à l'URE, ...)

Programme MR :

Le MR souhaitait l'engagement d'un conseiller énergie à la Ville afin de coordonner et de mettre en place diverses mesures en matière d'économie d'énergie. En 2008 et de nouveau en 2009, nous proposons encore une réelle comptabilité énergétique des bâtiments publics.

Evolution :

Une fois de plus, rien n'est fait à ce niveau là. La Ville n'a toujours pas réalisé le moindre cadastre de ses bâtiments et de leur consommation énergétique. Cette mesure permettrait sans nul doute de réduire l'empreinte écologique de la Ville, mais aussi de réaliser de substantielles économies d'argent.

Nous plaidons pour que le conseiller énergie de la Ville de Liège, dont le MR réclamait la mise en place, réalise un cadastre des dépenses énergétiques des bâtiments publics. Une fois ce cadastre réalisé, il établira une liste des mesures qui peuvent être prises à plus ou moins court terme afin de réaliser des économies. Ensuite, un calendrier serait établi pour chaque mesure afin que l'on puisse évaluer année après année les évolutions réalisées.

Un conseiller énergie a bien été engagé et une cellule environnement a bien été mise en place mais force est de constater que le travail accompli est peu visible et que peu de citoyens liégeois sont au courant de ce nouveau service.

Conclusion

On le voit, malgré « l'air du temps », la Ville ne semble pas prendre le problème écologique à bras le corps. Nous pouvons saluer les primes que la Ville a mises en place (panneaux solaires, isolation, double vitrage,...) mais nous regrettons qu'aucune politique active ne soit mise en œuvre pour les bâtiments de la Ville. En effet, charité bien ordonnée commence par soi-même et la Ville aurait tout à gagner en montrant l'exemple.

L'emploi et le développement économique et commercial

L'emploi et les Liégeois

Alors que le projet de Ville mentionnait que la création d'une maison de l'insertion était l'une des actions prioritaires, comme nous l'avons déjà souligné lors de la présentation du budget, l'Échevin de l'emploi semble mobilisé par d'autres fonctions. En effet, le budget 2010 de la Ville de Liège ne contient aucune ligne relative à l'emploi.

À ce jour, la maison de l'insertion ou de l'emploi n'est toujours pas créée à Liège.

Il semblerait que le dossier avance, mais très très lentement puisqu'aucun cahier des charges n'a encore été fixé sur des estimations précises et que ce dossier devra encore être inscrit au budget 2011. Les autorités liégeoises auraient cependant annoncé la création d'une maison de l'insertion à Liège, en Feronstrée. Le Mouvement Réformateur se réjouit que cette maison voit enfin le jour et espère qu'elle sera mise sur pied avant la fin de la législature.

Quant au nouveau site de la Ville, à l'onglet « Emploi », nous sommes informés de la manière de postuler à la Ville et le site renvoie vers le FOREM ou l'Agence locale pour l'emploi. Rien en matière de politique de développement de l'emploi privé qui est pourtant spécifiquement dans les compétences de l'échevin de l'Emploi.

Lors de la présentation du budget, nous avons déjà rappelé qu'alors que la Ville de Liège est un important employeur public, le budget 2010 présente une constante : les agents qui atteignent l'âge de la pension ne sont pas systématiquement remplacés. Il est pourtant primordial de maintenir l'emploi public en pleine crise.

Alors que la crise économique a touché et touche encore l'emploi en Belgique, les autorités liégeoises semblent totalement oublier la nécessité d'accompagner les demandeurs d'emploi. Nous devons pourtant veiller à ce que les personnes qui perdent leur emploi soient prises en charge le plus rapidement possible.

Ajoutons également que la Ville devrait donner l'exemple et être un employeur modèle. C'est malheureusement loin d'être le cas en termes de respect des droits des travailleurs, des conventions, des statuts et particulièrement dans le cas des contractuels.

Le manque de bureaux à Liège

Selon de nombreux experts, la Ville de Liège connaît actuellement un manque criant d'espaces de bureaux.

En effet, comme le soulignait récemment *la Dernière Heure*, malgré la demande importante de bureaux à Liège, les acteurs économiques sont dans l'expectative : tous attendent en effet que se précisent les projets immobiliers au Val Benoît et, surtout, dans le quartier des Guillemins.

Il n'empêche que d'après les experts, il manquera 40.000 m² de bureaux à Liège d'ici 2013, c'est-à-dire en attendant qu'on y voit clair en ce qui concerne le quartier de la gare.

Il existe un autre problème en ce qui concerne ce manque de bureaux. Malgré la demande, une grosse part de l'offre actuelle à Liège ne trouve pas preneur. La raison avancée est que Liège possède entre 30.000 et 50.000 m² de vieux bureaux qui n'auront jamais de repreneurs car ils ne sont pas assez modernes. De plus, à Liège, comme à Bruxelles, on reconvertit d'anciens bureaux en immeubles à appartements dans les quartiers à haute valeur sociale.

Dans cette période de crise, la Ville ne pourrait-elle pas investir afin de rénover ces bâtiments tant demandés et ainsi attirer de nouveaux investisseurs, créateurs d'emplois ?

Dans son projet de Ville, la Ville promettait de « mettre à disposition des jeunes artisans/commerçants des surfaces à loyer adapté ». Ces bâtiments ne pourraient-ils pas faire l'objet de pareilles transactions ?

La relance de l'activité commerciale dans le centre-ville et dans les quartiers à identité forte

Pour la relance de l'activité commerciale dans le centre-ville, comme pour d'autres domaines, on peut se demander quelle est la politique de la Ville de Liège.

Le centre-ville commercial est manifestement sinistré rue Pont d'Avroy, rue de l'Université, rue de la Régence, en Vinâve d'Ile et au Centre commercial Opéra. Soulignons également le cas d'extensions qui n'attendent pas grand-chose pour repartir : Féronstrée, Puits-en-sock, Saint-Gilles, Hors-Château, avec une identité propre et forte mais aucun soutien. Il devient urgent que la Ville de Liège réagisse et initie des actions concrètes pour dynamiser cela en accord avec les propriétaires. Il semblerait, et nous nous en réjouissons, que la Ville ait mis en place une structure de réflexion en la matière et que l'Union des Classes Moyennes y participe.

Par ailleurs, il faudrait un véritable outil crédible pour dynamiser des actions conjointes des commerçants et de leurs associations.

Le Commerce liégeois nous semble au bord de l'implosion et il faudrait peut-être envisager de fusionner le Commerce liégeois et l'ASBL Liège Centre Ville ou à tout le moins mettre des synergies

en place entre ces deux associations. Selon nous, l'important est de mettre en place des actions structurées qui s'inscriraient dans le temps comme tel est le cas du Passage Lemonnier.

Au niveau du Passage Lemonnier, l'idéal c'est qu'il n'y a là qu'un seul propriétaire. Néanmoins, au niveau des rues commerciales qui peuvent encore être sauvées, la Ville devrait se concentrer et se coordonner avec les propriétaires.

Conclusion

L'emploi et l'accompagnement des demandeurs d'emploi ne paraissent pas être prioritaires pour le Bourgmestre et son Collège. Il nous semble néanmoins qu'en ces temps de crise, des efforts conséquents devraient être faits afin de soutenir l'emploi et d'aider ceux qui ont malheureusement perdu leur travail.

La réaffectation de bureaux en vue d'attirer de nouveaux investisseurs ne semblent pas non plus être une priorité pour les autorités de notre Ville.

Enfin, nous l'avons dit, la Ville devrait agir de manière concrète, dynamique et ambitieuse en vue de relancer le commerce en centre-ville.